

# "Oui", "oui si", "non", "en attente" : les règles à

# suivre pour chacune des réponses sur Parcoursup

PARCOURSUP : LA PHASE D'ADMISSION

La phase d'admission sur Parcoursup 2021 a débuté le 27 mai en fin d'après-midi. Vous pouvez recevoir quatre types de réponses. Dans chaque cas, on vous explique ce qu'il faut faire.

La phase d'admission de **Parcoursup** débute le 27 mai. Jusqu'au 14 juillet 2021, les candidats inscrits vont recevoir leurs propositions d'admission pour la rentrée prochaine. Mais selon les formations que vous souhaitez intégrer, les réponses ne sont pas exactement les mêmes. Voici les 4 types de réponses qu'elles peuvent vous adresser :

## 1. Une formation vous répond "Oui"

Toutes les formations peuvent vous adresser un "oui". Si vous en recevez un, vous êtes admis !

Mais votre participation ne s'arrête pas là : **vous devez valider votre choix**. Vous avez droit à quelques jours de réflexion : pour une réponse reçue le 27 ou le 28 mai, vous avez jusqu'au 31 mai pour valider. Pour toute réponse reçue à partir du 29 mai, le délai de réflexion est **de trois jours**, incluant le jour de réception.

Pensez aux candidats en attente : si vous avez reçu un "oui" mais que vous êtes certains de ne pas vouloir rejoindre cette formation, renoncez-y ! Cela abrégera peut-être le suspense des candidats en liste d'attente.

**À noter : vous pouvez accepter une formation tout en conservant vos vœux en attente.**

## 2. Une formation vous répond "Oui si"

Si vous avez postulé pour des formations non sélectives comme la licence, **vous êtes susceptible de recevoir un "oui si"**. **Contrairement à la réponse "oui, en attente d'une place", une proposition "oui si" ne pourra pas se transformer en "oui"**.

**Il s'agit en effet d'une réponse positive conditionnée au suivi d'un parcours spécifique** tel qu'une licence en quatre ans au lieu de 3 ans, une remise à niveau d'un an, des cours de méthodologie supplémentaires...

**Lorsque vous recevez un "oui si", vous pouvez confirmer ou renoncer à la formation, tout en maintenant vos autres vœux en attente. En revanche, vous ne pouvez ni conserver plusieurs "oui si", ni un "oui si" et un "oui" en même temps.**

### Les réponses pour les vœux en apprentissage

Si vous avez fait des vœux pour des formations en apprentissage, deux réponses sont possibles : "non" ou "oui, sous réserve de contrat". Si vous êtes retenu, vous devez trouver un employeur. Vous avez jusqu'à trois mois après le début de votre formation pour signer votre contrat d'apprentissage.

## 3. Une formation vous répond "En attente"

Si vous êtes accepté mais en attente d'une place, mieux vaut vous armer de patience. **Votre rang sur la liste d'attente sera actualisé tous les jours jusqu'à ce que vous receviez peut être une réponse positive.**

Une fois accepté dans votre formation, ce sont **les règles du "oui" qui s'appliquent** : vous avez quelques jours de réflexion avant de valider ou renoncer à votre choix.

Concernant vos vœux préférés, plutôt que de surveiller chaque jour l'état de votre candidature, **vous pouvez utiliser le répondeur automatique dès le 27 mai**. L'outil se charge de répondre à votre place aux propositions que vous recevez. **Pour cela, vous devez classer vos vœux en attente par ordre de préférence.**

## 4. Une formation vous répond "Non"

Les formations sélectives peuvent refuser votre candidature. Si **toutes vos réponses sont négatives**, vous aurez la possibilité de vous inscrire pour **la phase complémentaire, à partir du 16 juin**, et ainsi faire de nouvelles demandes pour intégrer des formations du supérieur proposant des places restantes.